

Résumé

Formation en Intra-Entreprise, dates à définir ensemble

Public et prérequis

Chargé de travaux, Donneur d'ordre, Animateur sécurité

Aucun prérequis spécifique

Les objectifs pédagogiques et professionnels

La formation aborde :

- Le cadre réglementaire et juridique
- Le rôle et les responsabilités de chacun
- La méthodologie d'identification et d'analyse des risques de coactivité
- Les pièges et astuces pour assurer une bonne coordination des opérations

Il est possible d'ajouter un module complémentaire, d'une journée, d'approfondissement sur l'analyse des risques. Les principaux risques de coactivité (travaux d'ordre électriques, travaux en hauteur, incendie...) sont alors davantage décrits, ainsi que les mesures standards associées (habilitation, permis de feu, consignations, ...). Une étude de cas propre à l'entreprise peut être envisagée avec une préparation.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Appliquer les prescriptions réglementaires dans le cadre d'opérations réalisées par des intervenants extérieurs, grâce à une prise de conscience des responsabilités et une meilleure compréhension des procédures et outils internes
- Être capable d'identifier et analyser les risques d'interférence pour les intégrer dans le plan de prévention

Outils pédagogiques

- Formation en présentiel
- Face à face, diaporama
- Études de cas
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Modalité d'évaluation

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : réalisation d'une étude de cas et renseignement d'un questionnaire
- Fiche de présence
- Attestation de formation

Contenu de la formation

Partie 1 : Cerner le cadre réglementaire et juridique

- Retour d'expérience et accidentologie
- Cadre réglementaire, les différentes situations d'intervention (chargement/déchargement, bâtiment génie civil,...)
- Cas des opérations réalisées par des entreprises extérieures : notion de risque de coactivité.

RÉFÉRENCE

RGCS63

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Les étapes réglementaires : inspection préalable, plan de prévention...
- Détails des obligations des entreprises utilisatrices, missions des entreprises extérieures
- Responsabilité civile et pénale
- Études de cas jurisprudence

Partie 2 : Assurer efficacement sa mission de donneur d'ordres

- Identifier et prévenir les risques d'interférence :
- notion de coactivité
- identification et analyse des risques
- définition des moyens de prévention
- Éléments indispensables de l'organisation et les outils
- Réaliser une bonne inspection préalable
- Rédiger une analyse de risques dans un plan de prévention
- Transmettre les consignes de sécurité du site
- Suivre la réalisation des travaux : surveillance, inspection, recadrage, notion de point d'arrêt

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

11/12/2025

Observations

Formation proposée par notre organisme ETUDOC :

Parc des Glaisins - 7 rue du Pré Faucon - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY - 04 50 64 12 00 -

Association – APE : 8559 B

Siret : 775 654 452 00033

TVA : FR 07 775 654 452

Décl. Existence : 82 74 000 01 74